

LES ZEUX DE PÂQUES

100%

REMBOURSÉS

DU 21 MARS AU 21 AVRIL 2018

2 JEUX
ACHETÉS



LE MOINS CHER
OFFERT !*



www.jeux-goliath.com



*voir modalités au dos.

Du 21 mars 2018 au 21 avril 2018 inclus
pour l'achat simultané de 2 jeux Goliath (1 seul ticket de caisse), nous
vous remboursons le moins cher intégralement* !

Comment bénéficier de cette offre ?

1. Achetez simultanément (1 seul ticket de caisse) 2 jeux Goliath différents entre le 21/03/2018 et le 21/04/2018 inclus. **Offre limitée à 1 participation par foyer d'habitation** et à 2 jeux différents au choix parmi les 6 références suivantes : Filou Chiptou, Réveille Pas Papa, Cuisto Dingo, Mirogolo, Triominos Junior et Médor Pète-Fort

2. Rendez-vous sur le site www.jeux-goliath.com pour enregistrer votre demande dans **les 7 jours ouvrables (hors dimanches et jours fériés)** à compter de la date de votre achat (date du ticket de caisse/facture Internet faisant foi. Date de livraison non invocable).

3. **Imprimez votre récapitulatif** de participation avec le numéro qui vous sera attribué après validation (ou recopiez-le sur papier libre) et joignez-y :

- Les codes-barres des produits concernés :

• Recopiés sur le bulletin de participation dans le cas d'un achat effectué en point de vente physique (magasin)

• Découpés sur son emballage d'origine en cas d'achat sur Internet

- L'**original de votre ticket de caisse entier**** en entourant la date d'achat, le libellé des produits et leur prix

- Votre **RIB** mentionnant vos nom et prénom, codes IBAN et BIC.

4. Envoyez le tout sous pli suffisamment affranchi, frais d'envoi à votre charge, dans **les 7 jours ouvrables à compter de la date de votre achat** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

TAKE OFF N°1338
OFFRE GOLIATH JEUX DE PÂQUES
CS 50454
13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2

Si votre dossier est conforme, vous recevrez votre remboursement **par virement bancaire** uniquement dans un délai de 3 à 4 semaines à compter du traitement de votre demande. Pour toute question, contactez-nous par e-mail : service.consommateur@take-off.fr en rappelant le numéro et le libellé de l'offre (n°1338 Offre Jeux de Pâques) en objet.

* Remboursement du jeu le moins cher en différé dans la limite de 30€ et des stocks disponibles en magasin.

** Pour les achats effectués en magasin, aucun duplicata, facture ou photocopie ne sera accepté. Pour les achats effectués sur Internet, seule la facture est recevable (confirmation de commande non acceptée).

Offre valable du 21 mars au 21 avril 2018 inclus, réservée aux particuliers majeurs domiciliés en France Métropolitaine (Corse comprise), DROM (la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte et La Réunion), COM (zone euro uniquement : Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon), Monaco, Wallonie et Luxembourg (limitée aux enseignes Maxitoy's, Broze, Cora, Carrefour, Joué Club et La Grande Récré pour la Belgique et le Luxembourg). Offre limitée à 1 participation par foyer d'habitation (même nom et/ou même adresse), chaque demande devant être faite individuellement. Frais de participation non remboursés. Pour les DROM-COM, des frais bancaires sont susceptibles d'être prélevés par la banque domiciliant le compte du participant et restent à sa charge. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. Il n'est pas possible de cumuler plusieurs fois la même référence. Toute demande ne respectant pas les présentes modalités, incomplète, illisible, raturée, frauduleuse, portant sur des références différentes ou hors délai sera considérée comme nulle et ne sera pas honorée. A réception de la demande de remboursement, la société Goliath et son prestataire se réservent la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de sa conformité. Les remboursements seront effectués par virement bancaire uniquement, sous 3 à 4 semaines environ après enregistrement de la demande conforme. Il appartient au participant de conserver son récapitulatif de participation ainsi que sa preuve d'achat pour toute réclamation. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà de 3 mois à compter de la date d'achat des produits, cachet de la poste faisant foi. Toute réclamation doit être faite en nom propre. Goliath se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de nécessité. La société Goliath ne peut être tenue responsable de la non réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou mauvais adressage). Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978 les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'offre. Ces modalités sont consultables sur le site internet officiel de Goliath France : www.jeux-goliath.com.